



## ***PROGRAMME DE FORMATION PERMIS A***

### **Objectif de la formation :**

L'objectif de cette formation est d'apprendre à adapter son comportement à la conduite d'une moto plus puissante (de plus de 125cc) afin d'éviter d'être confronté à des situations dangereuses liées à la conduite de 2 roues.

#### Public et prérequis :

- Tout public
- Être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans
- Être âgé de 20 ans minimum

Durée de la formation : 7 heures.

Lieu :

Auto-école ALBAIN agence Daunou

Auto-école ALBAIN agence Porteloise

Intervenants :

Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaires d'une autorisation d'enseigner mention 2 roues

#### Moyens pédagogiques et techniques :

Véhicules de la catégorie adaptés à l'enseignement.

Fiche de suivi et livret d'apprentissage.

#### Modalités d'évaluation des acquis :

Bilan à l'issue de la formation

Sanction visée : Permis de conduire de la catégorie A.

### **Contenu de la formation**

#### 2 heures de théorie :

- L'analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur ;
- Des conseils qui permettent d'appréhender les pièges de la route : conduire sous la pluie ou de nuit, se rendre visible auprès des autres usagers, s'équiper en vêtements protecteurs de qualité, connaître les manques d'adhérence (gravillons, ralentisseurs, peintures au sol etc.) ;
- Les conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route, y compris à petite vitesse.

#### 2 heures de maniabilité hors circulation :

Vous aborderez toutes les notions en lien avec les changements de directions, le freinage et les techniques

Le futur usager est particulièrement sensibilisé à la position sur la moto : bien positionner son regard avant de virer ou de tourner, tenir l'équilibre à petite vitesse avec et sans passager, en ligne droite et en virage et à bien positionner son corps pour assurer un meilleur équilibre grâce à une juste répartition du poids.

#### 3 heures de circulation sur toute. Durant lesquelles vous réaliserez un audit de conduite d'une durée de 30 minutes durant lequel vous serez évalué sur votre comportement dans diverses situations, suivi d'un débriefing (vous expliquerez vos choix et vos actions) et d'un bilan.

A l'issue de cette formation, vous recevrez une attestation de suivi de formation (elle ne vous permet pas de conduire une grosse cylindrée) et l'auto-école fera la demande de votre permis. Dès la réception de votre permis, vous pourrez alors conduire la moto de puissance supérieure à 35kW. Ce permis est valide durant 15 ans à compter de la date de délivrance.